

Les déclinaisons dangereuses des Prés Ritter

Après la titularisation
d'un enseignant
condamné
pour pédophilie,
la rentrée
d'une école biennoise
a été houleuse

■ **Albertine Bourget** ■

C'est une affaire qui n'en finit pas, faute de sérénité. Elle vient encore de rebondir, cette fois dans une classe alémanique de huitième année du Collège des Prés Ritter. Une école de Bienne au cœur du cyclone.

«Déclinez l'adjectif *unverschämt*», a demandé le maître. L'élève interrogé s'est exécuté, mais en ajoutant un nom à cet adjectif que l'on peut traduire par «impudent». Le nom était celui de l'enseignant qui, condamné par le passé pour attouchements sexuels sur des enfants, s'est vu confier une classe dans le même établissement biennois (*Le Temps* du 15.07.04).

Après mûre réflexion, la commission scolaire avait voulu donner une chance de se racheter à cet homme de 52 ans. «Folie!» ont répliqué à l'unisson des élus de l'UDC et des animateurs de la Marche blanche, mouvement romand de lutte contre la pédophilie. C'est que cette histoire a vite été médiatisée, les autorités scolaires ayant choisi dès le



départ d'informer tous les intéressés de leur démarche. A commencer par les parents.

Alors les autorités scolaires ont choisi d'être conséquentes avec leur décision, aussi contestée soit-elle. Et elles ont chapitré l'élève de 13 ans qui avait décliné «*unverschämt*» et le nom de l'enseignant en sursis dans le même trait d'opprobre. Mère de l'adolescent, Krista Beureux ne décolère pas: «Ce n'était pas une insulte, mais une manière de provoquer la discussion.»

Krista Beureux regrette que seuls les parents des élèves de la classe concernée aient été informés. «Moi j'ai appris la présence de ce maître par la Marche Blanche. C'est grave de ne pas avoir ouvert le débat. On estime les élèves suffisamment grands pour comprendre, mais trop innocents pour qu'ils donnent leur avis.»

Tous les points de vue ne sont pas aussi tranchés. Dans la classe confiée à l'enseignant en cause, parents et élèves ont été renseignés avant la rentrée. A l'exception d'une mère qui avait retiré sa fille de la classe, tous avaient accepté de donner une chance au maître.»

Le droit au rachat

Pourquoi cette unanimité des parents directement impliqués? «C'est la grande inconnue», s'exclame Krista Beureux. Alors les opposants y vont de leurs suppositions, qui souvent deviennent des rumeurs. «Le pédophile a envouté la commission scolaire, des collègues enseignants, les élèves...» Romande du Parti socialiste biennois, Sonja Gurtner

est moins ésotérique: «Les pédophiles sont des charmeurs, des manipulateurs.»

Dès lors une chape de silence se serait abattue sur le collège, parents et élèves auraient subi des pressions, des relations de copinage auraient joué, des sommes d'argent auraient été versées. «Comment expliquer cette décision autrement?», interroge Christine Bussat, présidente de la Marche Blanche.

■ ■ ■

Dispute de socialistes

Présidente de la commission scolaire biennoise, Irène Truffer a été la cible privilégiée des assauts. Cette socialiste a dû menacer de saisir la justice pour que la Marche de Blanche ne l'accuse plus d'entretenir des relations amicales avec l'enseignant stigmatisé.

On lui reproche désormais de garder le silence depuis la rentrée. Ce silence, elle l'assume: «Continuer à s'exprimer sur cette affaire ne fait que déranger la bonne marche de l'école, où 260 élèves sont scolarisés.» Le 10 novembre, réunies en séance extraordinaire, commission scolaire et direction de l'école ont réaffirmé le bien-fondé de leur décision.